

## DIRECTIVE

### MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS À APPLIQUER EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE COVID-19 POUR LE CENTRE DE RÉADAPTATION JEAN-PATRICE-CHIASSON

2021-02-02 | Version 3.0 - **Modifications apportées en jaune**

#### 1. Professionnels visés

→ Tous les travailleurs de la santé œuvrant au centre de réadaptation Jean-Patrice-Chiasson

#### 2. Secteurs, programmes ou services visés

→ Centre de réadaptation Jean-Patrice-Chiasson

Généralités	
Mesures d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les consignes en vigueur sur le port d'ÉPI en continu, c'est-à-dire le port du masque de procédure en tout temps par le personnel ainsi que le port de la protection oculaire lors de contact à moins de 2 mètres des usagers. (Selon la Directive pour l'utilisation judicieuse des équipements de protection individuelle ÉPI).</li> <li>Respecter les principes de distanciation physique entre les usagers et entre le personnel.</li> <li>Lorsque la distanciation physique de 2 mètres entre les usagers ne peut être respectée, le port du masque de procédure par les usagers est requis.</li> <li>Se laver fréquemment les mains à l'eau tiède et au savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser une solution hydroalcoolique.</li> <li>Encadrer les usagers afin qu'ils puissent aussi se laver les mains fréquemment.</li> <li>Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains</li> <li>Éviter les contacts entre les usagers.</li> <li>Éviter les poignées de mains et les accolades.</li> <li>Proscrire le partage d'effets personnels entre les usagers.</li> </ul>
Équipements et matériel de soins	Désinfecter entre chaque usager avec les lingettes désinfectantes approuvées.
Réalisation d'intervention médicale générant des aérosols (IMGA)	Se référer au document <a href="#">Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)</a> disponible dans Santé Estrie (Soins et services > Conseils santé > Infections et maladies transmissibles > Coronavirus   COVID-19 > COVID-19   Membres de la communauté interne > Prévention et contrôle des infections (PCI) > Procédures de PCI spécifiques par secteurs > Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)).

Généralités	
<b>Buanderie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Laver les vêtements avec présence de souillures visibles séparément. Sinon, respecter les procédures habituelles.</li> <li>Si applicable, cesser le lavage des vêtements par les familles des usagers et le prendre en charge dans le milieu, pendant le temps de la pandémie.</li> <li>Pour les usagers en zone tiède/chaude, appliquer la procédure de gestion de la buanderie spécifique à cette zone.</li> </ul>
<b>Repas pour tous les usagers</b>	<p>En zone froide, dans la salle à manger en respectant le concept de bulle ou en respectant la distanciation physique de 2 mètres.</p> <p><b>Si impossible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Limiter l'occupation de la salle à manger à 50 % de la capacité.</li> <li>Si nécessaire, faire plus d'un groupe pour les repas.</li> </ul> <p><b>Livraison de repas autorisée en respectant les consignes suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les repas préparés au domicile ne sont pas permis.</li> <li>Seul les repas provenant de commerces (épicerie, restaurateurs) sont permis.</li> <li>Ceux-ci doivent être livrés à l'entrée du milieu après ententes avec le personnel.</li> </ul> <p>Respecter les consignes d'hygiène.</p>
<b>Concept de bulle</b>	<p>Regroupement de personnes (maximum 10 à 12 personnes) qui est alors considéré comme une cellule de vie et dans laquelle il y a un assouplissement de certaines mesures, notamment celle de la distanciation physique. Le groupe d'usagers doit toujours être le même et participe aux différentes activités ensemble (ex. : repas, loisirs, etc.). Ainsi, chaque bulle contient un nombre limité d'usagers bien identifiés. Cela permet de circonscrire les interventions en cas d'éclosion. Pour que le concept de bulle soit efficace, il faut une équipe dédiée à la bulle. Le personnel ne peut pas se déplacer d'une bulle à l'autre dans un quart de travail.</p>
<b>Distanciation physique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer les chaises et les tables à une distance de deux mètres, entre les usagers. Revoir l'aménagement des zones communes afin de respecter le plus possible ce principe.</li> <li>Éviter les contacts entre les usagers. Le personnel doit respecter la distanciation sauf lors des interventions auprès des usagers.</li> </ul>
<b>Travailleurs de la santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les consignes en vigueur sur le port d'ÉPI en continu par le personnel, c'est-à-dire port du masque de procédure en tout temps et port de la protection oculaire lors d'interaction à moins de 2 mètres des usagers. Se référer au document <a href="#">Directives pour l'utilisation judicieuse des équipements de protection individuelle (ÉPI)</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Prévention et contrôle des infections (PCI) &gt; Équipement de protection individuelle (ÉPI)).</li> <li>Trier quotidiennement les travailleurs de la santé de chaque unité lors de leur arrivée dans le milieu de soins afin de valider la présence de symptômes compatibles avec la COVID-19.</li> <li>La prise en charge des travailleurs exposés s'effectue via le Service de proximité : prévention de la santé et sécurité au travail.</li> <li>Se référer au service de proximité pour les outils à utiliser.</li> </ul>

Généralités	
<b>Protocole de réanimation simplifié</b>	<p>Selon les sociétés savantes, les compressions thoraciques et la défibrillation dans le cadre de la réanimation ne seraient pas considérées comme des interventions générant des aérosols (IMGA). Les premiers intervenants peuvent ainsi commencer les compressions thoraciques et la défibrillation sans avoir besoin de l'équipement de protection individuelle pour les aérosols en attendant l'arrivée du service préhospitalier d'urgence (911).</p> <p>Se référer au <a href="#">Protocole de réanimation simplifié de la COVID-19 à l'intention des milieux de vie et de soins prenant en charge des usagers hors des hôpitaux</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Soins et services COVID-19 &gt; Outils cliniques et autres documents &gt; Codes bleus protégés (réanimation et intubation)).</p>
<b>Nouvelles admissions, retour d'hospitalisation ou d'un séjour à l'urgence de plus de 24 heures</b>	<p>Procéder au test de dépistage dans les 48 heures précédant le transfert.</p> <p><b>Si résultat négatif :</b></p> <p><b>Accueil en chambre individuelle pour les usagers avec symptômes ou avec historique de contact à risque* :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les mesures d'isolement à la chambre avec précautions additionnelles « gouttelettes/contact/oculaire » pour une durée de 14 jours suivant son admission;</li> <li>• L'isolement peut se faire en chambre individuelle en zone froide, si l'usager respecte bien les mesures d'isolement. C'est la chambre qui est alors considérée comme la «zone tampon tiède». Sinon, admettre l'usager dans la zone tiède/chaude si aucun cas positif n'y séjourne.</li> <li>• Se référer à la section des précautions additionnelles.</li> <li>• Après la période de 14 jours si l'usager n'a aucun symptôme, cesser les précautions additionnelles.</li> </ul> <p><b>Accueil en zone froide pour les usagers sans symptômes et sans historique de contact à risque* :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance des symptômes quotidiennement;</li> <li>• Si l'usager développe des symptômes, transférer en zone tiède et procéder au test COVID-19.</li> </ul> <p>À la suite d'un séjour à l'urgence ou à une visite en établissement de santé et de services sociaux d'une durée inférieure à 24 heures, le test de dépistage avant la réintégration et l'isolement préventif de 14 jours ne s'appliquent pas.</p> <p>Se référer au document du MSSS : <a href="#">Trajectoire : intégration-réintégration en milieu carcéral, en centre de réadaptation en dépendance ou en maison de transition après un séjour en milieu carcéral, en centre de réadaptation, en centre hospitalier, en maison de transition ou en communauté.</a></p> <p><b>* Contact à risque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provient d'une unité en éclosion;</li> <li>• Identifié comme un contact étroit soit par le Service de prévention et contrôle des infections ou par la santé publique;</li> <li>• Histoire de voyage à l'extérieur du Canada il y a moins de 14 jours.</li> </ul>

Généralités	
<b>Mesures à appliquer lors d'un retour d'une fugue</b>	<p><b>Questions à poser lors d'un retour d'une fugue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous des symptômes s'apparentant à la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté respiratoire, mal de gorge ou perte de l'odorat)?</li> <li>• Avez-vous été en contact étroit avec une personne malade ayant des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, fatigue extrême ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût)?</li> <li>• C'est-à-dire à moins de 2 mètres (6 pieds) et pour 15 minutes ou plus?</li> <li>• Avez-vous eu des contacts intimes (bises, accolades, relation sexuelle) avec une personne malade avec symptômes compatibles à la COVID-19?</li> <li>• Est-ce que vous avez reçu une recommandation d'isolement de la part des autorités de santé publique parce que vous avez été en présence d'une personne testée positive à la COVID-19?</li> </ul> <p><b>Si réponse négative à toutes ces questions :</b> Accueillir la personne en lui demandant d'effectuer une hygiène des mains. Aucune mesure de confinement ou d'isolement nécessaire.</p> <p><b>Si réponse positive à une de ces questions ou si impossibilité d'obtenir l'information:</b> Admettre la personne en <b>chambre individuelle avec précautions GCO</b> pour une durée de 14 jours <b>et procéder au dépistage COVID.</b></p> <p>Selon l'évaluation du risque, un plan d'intervention pourrait être rédigé pour mettre en place une mesure moins stricte que le confinement de 14 jours. Une entente pourrait être signée par l'utilisateur.</p>
<b>Activités intérieures ou extérieures (cour)</b>	<p>Se référer au document du MSSS <a href="#"><u>Gradation des mesures dans les milieux selon les paliers d'alerte - Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources d'hébergement communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour homme en difficulté et pour les jeunes.</u></a></p>
<b>Activités thérapeutiques (gymnase)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le gymnase doit être utilisé : seuls les usagers de la zone froide <b>sans précautions additionnelles</b> sont autorisés à se rendre au gymnase.</li> <li>• Respecter le concept de bulle, ou la distanciation physique de deux mètres.</li> </ul> <p>Désinfecter avec une lingette désinfectante le matériel ou équipement avant qu'il ne soit réutilisé pour un autre usager.</p> <p>Se référer au document du MSSS <a href="#"><u>Gradation des mesures dans les milieux selon les paliers d'alerte - Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources d'hébergement communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour homme en difficulté et pour les jeunes.</u></a></p>
<b>Sorties à l'extérieur pour tous les usagers</b>	<p>Se référer au document du MSSS <a href="#"><u>Gradation des mesures dans les milieux selon les paliers d'alerte - Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources d'hébergement communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour homme en difficulté et pour les jeunes.</u></a></p> <p>Les personnes en isolement préventif peuvent sortir uniquement sur le terrain de l'installation. <b>Le port du masque de procédure est requis en sortant de la chambre en tout temps.</b></p>

Généralités	
<b>Facteurs de vulnérabilité aux complications de la COVID-19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes âgées de 70 ans et plus;</li> <li>• Personnes immunosupprimées;</li> <li>• Personnes atteintes de maladies chroniques ayant un état morbide « non contrôlé » ou « compliqué » assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques;</li> <li>→ diabète;</li> <li>→ troubles hépatiques chroniques (incluant la cirrhose);</li> <li>→ maladies rénales chroniques;</li> <li>→ hypertension artérielle;</li> <li>→ Personnes obèses (à titre indicatif, IMC supérieur à 40 kg/m<sup>2</sup>);</li> </ul> </li> </ul> <p>Condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration.</p>
<b>Sorties et visites pour les usagers en zone froide</b>	<p>Se référer au document du MSSS <a href="#"><u>Gradation des mesures dans les milieux selon les paliers d'alerte - Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources d'hébergement communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour homme en difficulté et pour les jeunes.</u></a></p> <p>Se référer au document du MSSS « Consignes concernant les sorties et visites d'une personne hébergée en centre de réadaptation en dépendance (CRD) dans une ressource d'hébergement en dépendance (RHD) ».</p> <p>Bien que le document fasse référence aux centres de réadaptation en dépendance, appliquez les mêmes consignes pour les usagers du volet santé mentale.</p> <p><b>Les visites et sorties ne seront pas autorisées si le visiteur, la personne hébergée ou les personnes qui partagent le même milieu de vie présentent les facteurs de risque suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A reçu un diagnostic de COVID-19 et n'est pas rétabli, présente un risque de contagiosité ou est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19.</li> <li>• A été confirmé comme un contact d'une personne confirmée à la COVID-19 et n'a pas terminé sa période de surveillance de 14 jours</li> <li>• A voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.</li> <li>• Présente des symptômes liés à la COVID-19.</li> <li>• A des facteurs de vulnérabilité</li> </ul>

MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19	
<b>Surveillance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implanter une surveillance active des symptômes d'infections respiratoires chez tous les usagers.</li> <li>• Dès l'apparition de symptômes, faire une demande à l'infirmière responsable afin de faire une évaluation et au besoin un prélèvement pour la COVID-19.</li> <li>• Instaurer les précautions additionnelles de façon précoce afin de limiter le risque de transmission d'infection.</li> </ul>

<b>MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19</b>	
<b>Définition de cas suspect</b>	<p>Toutes les personnes de 18 ans et plus présentant au moins un symptôme parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fièvre (température buccale de 38 °C (100,4 °F) et plus ou de 37,8 °C (100 °F) et plus pour les personnes âgées);</li> <li>• Toux récente ou aggravation d'une toux chronique ;</li> <li>• Essoufflement ou difficulté à respirer;</li> <li>• Perte soudaine de l'odorat sans obstruction nasale avec ou sans perte de goût.</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <p><b>2 des symptômes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique);</li> <li>• Mal de tête;</li> <li>• Fatigue intense;</li> <li>• Perte d'appétit importante;</li> <li>• Mal de gorge;</li> <li>• Nausées (maux de cœur), vomissements ou diarrhées.</li> </ul>
<b>Gestion des cas suspects</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel infirmier doit évaluer l'usager en collaboration avec un médecin si nécessaire.</li> <li>• Aviser le conseiller en PCI.</li> <li>• Procéder au transfert de l'usager dans la zone tiède ou appliquer les mesures d'isolement à la chambre, selon le cas;</li> <li>• Effectuer le prélèvement pour dépistage COVID-19 (consulter le <a href="#">protocole interdisciplinaire PID-IF-002 Dépistage de la COVID-19 : Prélèvements par écouvillonnage oropharyngé/nasopharyngé, gestion des prélèvements et suivi des résultats</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Soins et services COVID-19 &gt; Outils cliniques et autres documents &gt; Dépistage et prélèvements &gt; Protocole interdisciplinaire Dépistage de la COVID-19) ou faire appel à l'équipe de dépistage mobile);</li> <li>• Assurer quotidiennement une surveillance des signes et symptômes typiques et atypiques pour tous les usagers;</li> <li>• Respecter le niveau de soins déterminé avec l'usager.</li> </ul>
<b>Test diagnostique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'infirmière ou l'équipe dédiée doit procéder à un prélèvement pour la recherche du SARS-CoV-2 chez les usagers répondant aux critères de dépistage. Se référer à la MSI <a href="#">Prélèvement par écouvillonnage nasopharyngé et oropharyngé pour le dépistage de la COVID-19</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Soins et services COVID-19 &gt; Outils cliniques et autres documents &gt; Dépistage et prélèvements &gt; Technique de prélèvement par écouvillonnage naso et oropharyngé).</li> </ul> <p>Si l'usager refuse le test, maintenir les précautions additionnelles en place. Ces dernières seront cessées en concertation entre l'équipe médicale et le Service de PCI.</p>

<b>MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19</b>	
<b>Hébergement</b>	<p><b>Chambre individuelle avec salle de toilette dédiée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier une salle de bain dédiée à l'usager ou, si impossible, désinfecter la salle de bain après l'utilisation.</li> </ul> <p><b>Si absence de salle de bain dédiée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Port du masque de procédure par l'usager et hygiène des mains de l'usager avant de sortir de sa chambre. Désinfecter ensuite les surfaces contact de la salle de bain commune. Possibilité de dédier une chaise d'aisance avec sac hygiénique selon la clientèle.</li> </ul>
<b>Précautions additionnelles</b>	<p style="text-align: center;"><b>SUITE AU RÉSULTAT DU TEST DE DÉPISTAGE, LE SERVICE DE PCI DOIT ÊTRE LE RESPONSABLE DU RETRAIT OU DE LA MODIFICATION DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES, EXCLUSIVEMENT.</b></p> <p>Lorsqu'un usager est en isolement, on doit appliquer des précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes/contact/oculaire (GCO) dès l'entrée dans la chambre.</p> <p>S'il doit absolument sortir de sa chambre, l'usager doit faire une hygiène des mains et porter un masque de procédure avant de circuler dans les lieux communs.</p> <p>Pour les usagers asymptomatiques en confinement de 14 jours, le registre des entrées et sorties des personnes n'est pas requis</p> <p>Pour les usagers <b>suspectés</b> en attente de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir un registre de toutes les personnes qui entrent dans la chambre de l'usager.</li> <li>• Si le résultat est négatif, appliquer le protocole pour la levée de l'isolement pour les cas de COVID négatifs.</li> <li>• Si le résultat est positif, procéder au transfert de l'usager dans la zone chaude ou vers le CH désigné si sa condition médicale l'exige</li> </ul> <p><b>Définition d'un usager contact :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usager ayant reçu des soins dans la même pièce pendant <b>15 minutes et plus</b> (cumulatif) et à moins de 2 mètres d'un cas de COVID-19 ou d'une personne sous investigation, sans protection appropriée.</li> <li>• Personne ayant eu un contact direct avec les liquides biologiques infectieux d'un cas confirmé de COVID-19 (ex. : avoir reçu des expectorations lors de toux ou d'éternuements).</li> </ul> <p><b>Mesures à appliquer pour les usagers contact asymptomatiques (peuvent être adapté en collaboration avec le Service de PCI selon la situation) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer l'isolement à la chambre de l'usager et appliquer les mêmes mesures qu'un cas suspect.</li> <li>• <b>Procéder au dépistage COVID aux jours 0-7-14 suivant le dernier contact à risque;</b></li> <li>• Si le cas suspect est négatif, cesser les mesures d'isolement.</li> </ul> <p><b>En présence d'un premier usager positif à la COVID-19 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La zone tiède devient la zone chaude et tous les autres usagers doivent transférer vers la zone verte avec isolement à la chambre;</li> <li>• Dans la zone chaude, le personnel peut porter l'ÉPI en tout temps au corridor, dans les chambres et les salles de bain des usagers;</li> <li>• <b>Le changement des gants ainsi que l'hygiène des mains sont requis entre chaque usager;</b></li> <li>• Les usagers peuvent circuler dans les aires communes de la zone chaude. Ils doivent faire une hygiène des mains et porter un masque de procédure.</li> <li>• Tenir un registre de toutes les personnes qui entrent dans la chambre de l'usager.</li> </ul>

<b>MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19</b>	
	<p><b>Port des équipements de protection individuelle par les intervenants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque de procédure en tout temps sur l'unité</li> <li>• Protection oculaire (écran facial ou lunettes protectrices)* <ul style="list-style-type: none"> <li>*Les lunettes personnelles (de prescription) ne sont pas considérées comme une protection adéquate.</li> </ul> </li> <li>• Blouse à manches longues, non stérile. Se référer au tableau pour le choix de la blouse dans le document <a href="#">Directives pour l'utilisation judicieuse des équipements de protection individuelle (ÉPI)</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Prévention et contrôle des infections (PCI) &gt; Équipement de protection individuelle (ÉPI)). Blouse imperméable si risque d'éclaboussure ou IMGGA).</li> <li>• Gants non stériles à usage unique bien ajustés et devant recouvrir les poignets</li> <li>• S'abstenir de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains potentiellement contaminées.</li> </ul> <p><b>Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre de l'usager.</b></p>
<b>Prélèvements (ex. : prise de sang)</b>	<p>Se référer à la <a href="#">Technique pour le transport de spécimens de laboratoire de cas suspects ou confirmés COVID-19</a> disponible dans Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Prévention et contrôle des infections (PCI) &gt; Méthodes de soins).</p>
<b>Retrait de l'équipement de protection individuelle (ÉPI)</b>	<p>Il est important d'éviter de contaminer les zones adjacentes à la chambre de l'usager au moment du retrait de l'ÉPI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Retirer l'ÉPI avant de sortir de la chambre.</b> Les gants et la blouse doivent être retirés dans la chambre juste avant de sortir. Respecter la procédure en vigueur pour la désinfection et la réutilisation de la protection oculaire, ainsi que pour l'utilisation du masque de procédure disponible dans Santé Estrie.</li> <li>• <b>Procéder à l'hygiène des mains entre le retrait de chaque ÉPI</b> (ex. : entre le retrait des gants et de la blouse, entre le retrait de la blouse et la protection oculaire, etc.).</li> </ul> <p><b>Dans certaines situations, afin d'assurer la sécurité de l'usager et du travailleur, l'ÉPI devra être retiré à l'extérieur de la chambre.</b> Ne pas laisser de poubelles avec des ÉPI contaminés dans les corridors. Les jeter immédiatement dans les déchets réguliers.</p> <p>Consulter le document <a href="#">Directives pour l'utilisation judicieuse des équipements de protection individuelle (ÉPI)</a> et la vidéo <a href="#">Comment mettre et retirer l'EPI- Masque de procédure et comment désinfecter la visière</a> disponible dans l'extranet Santé Estrie (Soins et services &gt; Conseils santé &gt; Infections et maladies transmissibles &gt; Coronavirus   COVID-19 &gt; COVID-19   Membres de la communauté interne &gt; Prévention et contrôle des infections (PCI) &gt; Équipement de protection individuelle (ÉPI)).</p>
<b>Transfert en centre de courte durée (hospitalisation)</b>	<p>Se référer aux directives ministérielles pour l'organisation du transfert/transport. Respecter le niveau de soins déterminé avec l'usager.</p> <p>Planifier un transfert en centre de courte durée si l'usager présente l'un des critères de sévérité suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence respiratoire supérieure ou égale à 24/min</li> <li>• Besoin de 4 L et plus en oxygène pour une saturation supérieure à 90 %</li> <li>• Tension artérielle systolique inférieure à 90 malgré réanimation liquidienne adéquate ou choc avéré</li> <li>• Détresse respiratoire aiguë</li> <li>• Tout critère jugé par le clinicien comme sévère</li> </ul>



<b>MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19</b>	
<b>Mesures pour l'unité</b>	<b>Cohorter les cas confirmés dans une zone rouge avec du personnel dédié.</b> Évaluer la possibilité de transférer les usagers confirmés dans un milieu désigné par l'installation afin de limiter le risque de transmission aux autres usagers.
<b>Éclosion</b>	Présence de deux cas nosocomial confirmés ou plus (usagers ou membres du personnel) reliés épidémiologiquement en 14 jours.
<b>Hygiène et salubrité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de l'ÉPI tel que recommandé sur l'affichette avant d'entrer dans la chambre.</li> <li>• Nettoyer et désinfecter au moins deux fois par jour les surfaces <i>high touch</i>.</li> <li>• Désinfecter avec un produit approuvé pour un usage hospitalier.</li> </ul> <p>Désinfection si départ permanent de l'usager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer et désinfecter complètement la chambre et la salle de bain selon les procédures en vigueur.</li> <li>• Jeter le matériel qui ne peut être désinfecté.</li> </ul> <p>Rehausser la fréquence de désinfection des zones <i>high touch</i> dans les aires communes de l'unité, <b>trois</b> fois par jour.</p> <p><b>Produits en hygiène et salubrité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le produit désinfectant en vigueur (Oxivir).</li> <li>• Si Oxivir non disponible, se référer au chef de service d'hygiène salubrité.</li> </ul>
<b>Durée des mesures pour les cas confirmés</b>	<p><b>Usagers avec maladie légère ou modérée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement pour 10 jours après le début des symptômes (ou date du test si asymptomatique);</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétique);</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Résolution des symptômes aigus depuis 24 heures (excluant toux, anosmie ou agueusie résiduelle).</li> </ul> <p><b>Usagers avec maladie sévère</b> (c.-à-d. admis ou ayant été admis aux soins intensifs en lien avec la COVID-19) ou usager aurait été admis, mais niveau soins qui ne permet pas le transfert à l'USI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement pour 21 jours après le début des symptômes;</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétique)</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Résolution des symptômes aigus depuis 24 heures (excluant toux, anosmie ou agueusie résiduelle)</li> </ul> <p>Note : Il n'est pas requis d'effectuer ou de tenir compte des résultats de PCR de contrôle pour lever les mesures d'isolement chez les usagers qui rencontrent les critères cliniques ci-dessus.</p> <p><b>Usagers avec immunosuppression* :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement pour 28 jours après le début des symptômes (ou date du test si asymptomatique);</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétique);</li> <li style="text-align: center;">ET</li> <li>• Résolution des symptômes aigus depuis 24 heures (excluant toux, anosmie ou agueusie résiduelle).</li> </ul>

<b>MESURES À APPLIQUER EN PRÉSENCE D'UN USAGER SOUS INVESTIGATION OU CONFIRMÉ AVEC LA COVID-19</b>	
	<p>Note : Il n'est pas requis d'effectuer ou de tenir compte des résultats de PCR de contrôle pour lever les mesures d'isolement après 28 jours chez les usagers qui rencontrent les critères cliniques ci-haut. Par contre, les mesures d'isolement pourraient être cessées chez un usager pour lequel on aurait obtenu 2 résultats de PCR négatifs entre le jour 21 et 28.</p> <p>*Définition de l'immunosuppression (voir <a href="#">annexe 1</a>)</p> <p>Le Service de prévention des infections est responsable de lever les isolements pour les usagers confirmés avec la COVID-19, suivant l'évaluation des critères énumérés ci-dessus.</p>
<b>Travailleurs de la santé : contact étroit</b>	La prise en charge des travailleurs exposés s'effectue via le Service de proximité : prévention de la santé et sécurité au travail.

## Références

1. MSSS: Gradation des mesures dans les milieux selon les paliers d'alerte – Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources d'hébergement communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour homme en difficulté et pour les jeunes.
2. MSSS: Consignes concernant les sorties et visites d'une personne hébergée en centre de réadaptation en dépendance (CRD) dans une ressource d'hébergement en dépendance (RHD)
3. MSSS: Trajectoire: intégration/réintégration en milieu carcéral, en centre de réadaptation en dépendance ou en maison de transition après un séjour en milieu carcéral, en centre de réadaptation, en CH, en maison de transition ou en communauté.

### Approuvé par :

- Isabelle Laperrière, coordonnatrice par intérim en prévention et contrôle des infections

### Groupe de travail :

- Fanny Lafrance, conseillère en prévention et contrôle des infections
- Marie-Pierre Plante, conseillère cadre clinicienne en prévention et contrôle des infections

## Annexe 1 – Définition de l'immunosuppression

Les conditions d'immunosuppression identifiées comme étant à risque élevé de complication à la suite d'une infection à la COVID-19 sont les suivantes :

- Personne sous chimiothérapie/radiothérapie active pour un cancer hématologique ou une tumeur solide;
- Personne greffée du foie selon l'une des conditions suivantes :
  - La greffe a eu lieu il y a moins d'un an
  - Il y a eu un traitement de rejet dans les 6 derniers mois;
  - Le régime d'immunosuppresseurs a été augmenté dans les 6 derniers mois;
  - Le traitement associe deux immunosuppresseurs ou plus;
- Personne greffée du cœur, du poumon, du pancréas, de l'intestin, de l'intestin-foie, de l'intestin-pancréas et autre greffe multiviscéral;
- Personne adulte greffée du rein;
- Enfant greffé du rein selon l'une des conditions suivantes :
  - La greffe a eu lieu il y a moins de 6 mois;
  - Il y a eu un traitement de rejet dans les 6 derniers mois;
  - Le régime d'immunosuppresseurs a été augmenté de façon significative dans les 6 derniers mois, selon le jugement clinique du médecin traitant en transplantation.
- Personne greffée de cellules souches hématopoïétiques (greffe de moelle osseuse, cordon, etc.) selon l'une des conditions suivantes :
  - Selon le type de greffe et l'évaluation de la reconstitution immunitaire par le médecin greffeur;
  - Pendant le traitement immunosuppresseur;
  - En présence d'une réaction du greffon contre l'hôte (GVHD) active;
- Personne qui reçoit de hautes doses de corticostéroïdes, en présence de toutes les conditions suivantes :
  - Le traitement est administré par voie systémique (orale ou intraveineuse);
  - Le traitement est administré pour une période de 2 semaines ou plus;
  - La dose quotidienne est plus élevée que 20 mg de prednisone (ou son équivalent) chez l'adulte ou 0,3 mg/kg chez l'enfant.
- Personne qui reçoit un traitement immunosuppresseur de forte intensité déterminé par le médecin prescripteur, particulièrement en association avec une comorbidité significative (ex. : diabète, obésité) ou un traitement concomitant quotidien de prednisone (ou son équivalent) à une dose d'au moins 5 mg;
- Personne qui présente une immunodéficience primaire essentiellement de l'immunité cellulaire;
- Personnes avec le VIH dont le nombre de cellules CD4 est inférieur à 200/mm<sup>3</sup> ou qui présentent un VIH non contrôlé (charge virale détectable) ou des manifestations cliniques d'un SIDA symptomatique.

Il est à noter que d'autres conditions potentielles d'immunosuppression existent, mais n'ont pas été retenues parmi la liste principale ci-haut. Ces conditions devraient être évaluées individuellement et les mesures nécessaires devraient être établies lors d'une consultation entre l'utilisateur et son médecin prescripteur.

Référence : INESSS. (2020). *COVID-19 et personnes immunosupprimées*. Repéré à [https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19\\_Immunosuppression.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19_Immunosuppression.pdf)